



N° 10144 \* 21  
Formulaire obligatoire  
(art. 240 et 241 du CGI)

ÉTAT DES HONORAIRES, VACATIONS, COMMISSIONS,  
COURTAGES, RISTOURNES ET JETONS DE PRÉSENCE,  
DROITS D'AUTEUR ET D'INVENTEUR PAYÉS PENDANT L'ANNÉE 2016

N° DAS-2-T



10101

<p><b>Renvoyer au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2017</b> un exemplaire de votre déclaration au service dont vous obtiendrez les coordonnées en consultant le site internet <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> à la rubrique Partenaire/Tiers déclarants.</p> <p>Les déclarants qui ont souscrit au cours de l'année précédente une déclaration comportant au moins deux cents bénéficiaires (salaires et/ou honoraires) doivent transmettre leur déclaration selon un procédé informatique (art. 89 A du Code Général des Impôts).</p>	Identification de l'Établissement Déclarant				Nom ou raison sociale																									
	SAS FRANCOIS PARENT																													
	Prénom et complément de nom																													
	Complément d'adresse																													
	N°				BT/Q		Type et nom de la voie																							
	1	4					B	RUE PIERRE JOIGNEAUX																						
Code Postal				Commune, CEDEX																										
2	1	2	0	0	BEAUNE																									
Date de clôture de l'exercice (JJ/MM)				Code Commune				N° SIRET		4	2	0	4	2	5	9	6	9	0	0	0	1	1	Code APE		4	6	3	4	Z

ÉTABLISSEMENT DÉPOSANT LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS												RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION																									
												DATE DE DEPÔT JJ/MM/AAAA :																									
Nom ou raison sociale																																					
N°												BT/Q		Voie												<b>POUR DÉCLARER EN LIGNE</b> Identifiant : Mot de passe :											
Code postal				Commune																																	
N° SIRET																																					

Totaux généraux des sommes versées (1)		4 - montant				5 - montant				6 - avantages en nature				7 - indemnités remboursement				9 - retenue à la source (domicile hors de France)			
9719		0				0				0				0							

(1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires

PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :												NOM :				PARENT MATHIAS				PRÉNOM :			
Tél.				Courriel				af-gros				@ wanadoo.fr											

REMARQUES

N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques - Impôts [BOI-BIC-CHG-40-20-30])

En cas de déclaration néante, ne renvoyez pas cette déclaration.

Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité de ce dernier (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquer l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.

• Zone 1 : Identification des bénéficiaires :

- la ligne NP est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques ;
- la ligne RS est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).

• Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, porter après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajouter en clair le nom du pays.

• Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.

• Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.

• Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case Nat sous la forme H : honoraires et vacations, C : commissions, CO : courtages, R : ristournes, JP : jetons de présence, DA : droits d'auteur, DI : droits d'inventeur, AR : autres rémunérations.

• Zone 6 : Avantages en nature : case V : valeur de l'avantage. Case N : lettre N (nourriture), L (logement), V (voiture), T (outils issus de NTIC), A (autres avantages).

• Zone 7 : Indemnités et remboursements : case I : montant, case M : lettre F (allocation forfaitaire), R (remboursement sur justification), P (prise en charge directe par l'employeur).

• Zone 8 : TVA nette sur droits d'auteur : pour les auteurs soumis au régime de la retenue de TVA, les parties versantes doivent indiquer le montant de la TVA nette versée au Trésor pour le compte de l'auteur.

• Zone 9 : Retenue à la source, case M : montant de la retenue, case O : lettre R si taux réduit, lettre D si dispense de retenue en vertu des conventions internationales.

À BEAUNE, le 31/03/2017

Signature

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la direction départementale des finances publiques ou de la direction régionale des finances publiques (DDFIP ou DRFIP). Dans le cas où le nombre des imprimés qui vous est adressé serait insuffisant, vous pourriez vous procurer le complément à la DDFIP ou DRFIP dont dépend votre établissement ou les télécharger sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(Ne pas porter les centimes)

<b>1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE</b> (servir la ligne utile)																							
NP : NOM				Prénom																			
RS : RAISON SOCIALE				SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES																			
<b>2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE</b>																							
Complément d'adresse																							
N°	10	BT/Q	B	Voie	RUE DES NAIGEONS																		
Code postal	21200			Commune	BEAUNE			Bureau distributeur	BEAUNE														
<b>3 - PROFESSION</b>				NEGOCE DE VINS				<b>3 - N° SIRET</b>		4	9	3	8	5	6	5	9	5	0	0	0	2	7
<b>MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)</b>																							
Nat	4 - Montant		Nat	5 - Montant		6 - Avantages en nature		7 - Indemnités et remboursements		8 - TVA nette sur droits d'auteur		9 - Retenue à la source (domicile hors de France)											
C	1672					V			I			M											
						N			M			O											

<b>1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE</b> (servir la ligne utile)																							
NP : NOM				Prénom																			
RS : RAISON SOCIALE				CLVS																			
<b>2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE</b>																							
Complément d'adresse																							
N°	1	BT/Q		Voie	PLACE DU 19 MARS 1962																		
Code postal	73330			Commune	DOMESSIN			Bureau distributeur	DOMESSIN														
<b>3 - PROFESSION</b>				AGENCE COMMERCIALE				<b>3 - N° SIRET</b>		5	0	3	0	6	1	7	9	8	0	0	0	1	6
<b>MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)</b>																							
Nat	4 - Montant		Nat	5 - Montant		6 - Avantages en nature		7 - Indemnités et remboursements		8 - TVA nette sur droits d'auteur		9 - Retenue à la source (domicile hors de France)											
C	2432					V			I			M											
						N			M			O											

<b>1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE</b> (servir la ligne utile)																							
NP : NOM				Prénom																			
RS : RAISON SOCIALE				CABINET ANDRE BAKET TILLY																			
<b>2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE</b>																							
Complément d'adresse																							
N°		BT/Q		Voie	AV CHARLES DE GAULLE																		
Code postal	21200			Commune	BEAUNE			Bureau distributeur	BEAUNE														
<b>3 - PROFESSION</b>				EXPERT COMPTABLE				<b>3 - N° SIRET</b>		7	8	8	4	1	1	7	4	2	0	0	0	7	5
<b>MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)</b>																							
Nat	4 - Montant		Nat	5 - Montant		6 - Avantages en nature		7 - Indemnités et remboursements		8 - TVA nette sur droits d'auteur		9 - Retenue à la source (domicile hors de France)											
H	5615					V			I			M											
						N			M			O											

n° de feuillet  sur  nbre total de feuillets de la déclaration

## **ETAPE 5/5 Fin de la procédure (émission du compte-rendu)**

**ACCUSE DE DEPOT (Déclaration DAS2)**

**ACCUSE DE DEPOT attestant la bonne réception du fichier par la DGFIP :**

Votre fichier a bien été reçu par l'administration fiscale.

- **Horodatage : le 31/03/2017 à 11h29m47s**
- **Référence DGFIP : P16FJIN42042596903311129D2AA**
- **Numéro Siret du déclarant 42042596900011**

L'accusé de dépôt n'emporte pas prise de position par l'administration quant à la validité des informations déclarées.

© Ministère de l'économie et des finances